

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Gestion de l'offre menacée

Un convoi de tracteurs converge vers Ottawa

Sainte-Croix-de-Lotbinière, le 30 mai 2016 — Cet avant-midi, des producteurs de lait de diverses régions du Québec ont pris la route en tracteur pour se rendre à Ottawa. Deux représentants de la Chaudière-Appalaches font partie de ce convoi qui a fait une halte à Sainte-Croix-de-Lotbinière en début d'après-midi.

Des milliers de leurs confrères et consœurs du Québec, et d'ailleurs au Canada, les rejoindront à Ottawa pour une manifestation qui se tiendra le jeudi 2 juin devant la Chambre des communes. Les producteurs demanderont une nouvelle fois au gouvernement d'agir pour garantir l'avenir de la gestion de l'offre et de leurs fermes.

Plus déterminés que jamais, ces producteurs réclament des gestes concrets du gouvernement fédéral dans le dossier du lait diafiltré et veulent obtenir la confirmation qu'il les compensera pour les dommages d'environ 400 millions de dollars que leur causera l'entrée en vigueur des ententes de libre-échange du Partenariat transpacifique (PTP) et de l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne.

« Le gouvernement canadien doit comprendre que des milliers d'entreprises agricoles sont à bout de souffle à cause des pertes encaissées et que les producteurs n'ont plus de patience », a déclaré M. Bruno Cyr, président des Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Sud, qui conduit d'ailleurs l'un des deux tracteurs de la région présentement en route vers Ottawa.

Rappelons que les normes canadiennes sur la composition des fromages prévoient une limite claire et stricte à l'ajout d'ingrédients laitiers qui ne proviennent pas directement du lait. Fabriqué expressément pour contourner les lignes tarifaires canadiennes, le lait diafiltré est classé comme ingrédient laitier par l'Agence des services frontaliers et exempté de tarifs. Une fois au Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments le considère comme du lait, ce qui permet aux transformateurs laitiers de contourner les normes établies. En 2015, les producteurs laitiers canadiens ont perdu quelque 220 M\$ de revenus en raison de ces importations. « Tous les partis politiques, lors de la dernière élection, ont réitéré leur engagement à régler le problème. Le ministre de l'Agriculture, Laurence MacAulay, a lui-même reconnu que nous avons raison, en février dernier, mais n'a pas bougé depuis pour régler le problème. Le gouvernement doit assumer ses responsabilités et appliquer sa réglementation, point à la ligne », a pour sa part déclaré M. Jean-François Morin, président des Producteurs de lait de Chaudière-Appalaches-Nord.

De plus, le gouvernement permet aux transformateurs des produits sous gestion de l'offre d'utiliser le programme de report de droits de douane pour importer des produits laitiers et reporter les droits de douane jusqu'à quatre ans. Dans le cas du secteur laitier, l'importation de plusieurs milliers de tonnes de matière grasse laitière par ce biais a déséquilibré le marché du beurre et causé des pertes importantes aux producteurs. Le secteur de la volaille est également affecté par ce problème. Ce programme n'a pas été conçu pour les aliments qui sont, pour la plupart, périssables bien avant quatre ans. Pour les besoins du secteur alimentaire, il y a le programme d'importation pour réexportation. Le gouvernement doit mettre en œuvre son engagement d'exclure les produits sous gestion de l'offre du programme de report des droits de douane.

À propos de la Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches regroupe et représente les 9 175 producteurs agricoles propriétaires des 5 750 fermes sur le territoire des 10 MRC de la région administrative de la Chaudière-Appalaches.

La Fédération de l'UPA de la Chaudière-Appalaches contribue à l'amélioration continue et durable de la qualité de vie de tous les producteurs agricoles et forestiers de la Chaudière-Appalaches en agissant afin de promouvoir, défendre et développer leurs intérêts professionnels, économiques et sociaux. L'UPA est une organisation syndicale professionnelle qui fonde sa raison d'être et son action sur les valeurs de respect de la personne, de solidarité, d'action collective, de justice sociale, d'équité et de démocratie.

www.chaudiere-appalaches.upa.qc.ca

– 30 –

Fédération de l'UPA de la
Chaudière-Appalaches

2550, 127^e Rue
Saint-Georges (Québec) G5Y 5L1
418 228-5588 – 1 888-938-3872
fpoulin@upa.qc.ca

